

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

Communauté de communes P

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION CC_2024_184

OBJET :

COMMISSION 1 -
MOBILITE -
AMENAGEMENT - ADS

PLUI

PLU BOUVIGNIES -
Approbation révision
allégée n° 1

Présents au vote de la
délibération :

Titulaires et suppléants
présents : 41
Procurations : 7

Nombre de votants : 48

L'an deux mille vingt quatre, le vingt trois septembre à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à Pont-à-Marcq sous la présidence de M. Luc FOUTRY, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 17 septembre 2024, conformément à la loi.

Présents :

Luc FOUTRY, Marie CIETERS, Bernard CHOCRAUX, Michel DUPONT, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Arnaud HOTTIN, Benjamin DUMORTIER, Nadège BOURGHELLE-KOS, Sylvain CLEMENT, Bernadette SION, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Cathy POIDEVIN, Olivier VERCRUYSSSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Anne WAUQUIER, Régis BUE, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Paul DHALLEWYN, Anne-Sabine PLAYS, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Carine GAU, Michel PIQUET, Gilda GRIVON, Frédéric SZYMCZAK, Valérie NEIRYNCK, José DUHAMEL, Guillaume FLUET, Alain DUCHESNE, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :

Guy SCHRYVE, procuration à Frédéric PRADALIER
Thierry BRIDAULT, procuration à Ludovic ROHART
Isabelle LEMOINE, procuration à Bernadette SION
Vinciane FABER, procuration à Olivier VERCRUYSSSE
Christian DEVAUX, procuration à Patrick LEMAIRE
Luc MONNET, procuration à Joëlle DUPRIEZ
Michel MAILLARD, procuration à Anne WAUQUIER

Absents excusés :

François-Hubert DESCAMPS, Coralie SEILLIER, Thierry LAZARO, Didier WIBAUX

Secrétaire de Séance : Valérie NEIRYNCK

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 23 septembre 2024

Délibération CC_2024_184

COMMISSION 1 - MOBILITE - AMENAGEMENT - ADS

PLUI

PLU BOUVIGNIES - Approbation révision allégée n° 1

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de BOUVIGNIES, approuvé par le conseil municipal le 18 janvier 2014 et modifié le 4 janvier 2019 ;

Vu l'Arrêté Préfectoral du 3 août 2021 portant transfert de la compétence PLU à la Pévèle Carembault au 1er juillet 2021 ;

Vu la Délibération du conseil communautaire du 25 septembre 2023 prescrivant la révision allégée n° 1 du PLU de BOUVIGNIES, fixant ses objectifs et les modalités de la concertation préalable ;

Vu l'Avis conforme délibéré n°2023-7614 rendu le 23 janvier 2024 par la Mission Régionale d'Autorité environnementale (MRAe) des Hauts-de-France ;

Vu la Délibération du conseil communautaire du 25 mars 2024 arrêtant le projet de la révision allégée n° 1 et approuvant le bilan de la concertation ;

Vu les Avis des Personnes Publiques Associées (PPA) auxquelles le projet a été transmis ;

Vu le Compte-rendu de la réunion d'examen conjoint, s'étant déroulée en mairie de BOUVIGNIES le 14 mai 2024 ;

Vu la Décision du Président du Tribunal Administratif de Lille en date du 19 avril 2024 désignant Monsieur Robert VANOVERMEIR en qualité de commissaire enquêteur ;

Vu l'Arrêté ADGM_2024_015 du 1er mai 2024 pris par Monsieur le Vice-président à l'aménagement de Pévèle Carembault fixant les dates et les modalités d'organisation de l'enquête publique conjointe ;

Vu l'enquête publique conjointe aux trois procédures de révisions allégée du PLU de Bouvignies, s'étant déroulée du 27 mai au 11 juin 2024 inclus, conformément à l'article L.153-41 du code de l'urbanisme ;

Vu le Rapport et les conclusions favorables assortis de recommandations du commissaire enquêteur, remis le 24 juin 2024 ;

Vu les pièces du dossier ;

Vu l'avis de la Commission 1 - Aménagement, mobilité et ADS lors de sa séance du 10 septembre 2024.

A la demande de la commune de BOUVIGNIES, le Conseil communautaire a prescrit, le 25 septembre 2023, le lancement d'une procédure de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) communal ayant pour objectif l'extension de la zone Ah.

Après saisine pour examen au cas-par-cas, la MRAe des Hauts-de-France a estimé, dans son avis conforme délibéré du 23 janvier 2024 que la procédure de révision allégée ne nécessitait pas d'évaluation environnementale.

Une fois la concertation préalable terminée, le Conseil communautaire a approuvé son bilan et arrêté le projet de révision allégée, le 25 mars 2024.

Le dossier a ensuite été transmis aux Personnes Publiques Associées (PPA) qui ont été conviées,

conformément à l'article L.153-34 du Code de l'Urbanisme, à une réunion

La réunion, s'est tenue le 14 mai 2024 sans représentant des PPA. Un procès-verbal de carence a donc été dressé.

Deux avis ont néanmoins été émis :

- Un avis défavorable a été émis par la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) ;
- Un avis réservé a été émis par la Chambre d'Agriculture.

Une enquête publique, conjointe avec les deux autres révisions allégées du PLU, s'est déroulée du 27 mai au 11 juin 2024 inclus. Elle permettait au public de prendre connaissance du projet et de faire part de ses éventuelles demandes et/ou observations. Néanmoins, aucune remarque n'a été émise.

Monsieur Robert VANOVERMEIR, désigné commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Lille, a remis son rapport et ses conclusions favorables assortis de recommandations le 24 juin 2024.

Les recommandations de la part du commissaire enquêteur étaient de : « *communiquer, à la CDPENAF d'une part et à la Chambre d'Agriculture d'autre part, ses réponses à leurs observations. De même, le CE invite la CCPC à prendre en considération les risques de futurs conflits de voisinage lors de l'examen de futurs permis de construire sur la parcelle concernée par la modification n° 1.*

Par ailleurs, le CE suggère à la CCPC d'intégrer les demandes de servitudes d'utilité publique du TRAPIL en annexe du PLU ».

Suite à la consultation des PPA et à l'enquête publique, le dossier n'a pas été ajusté, par un courrier en date du 5 juillet 2024, Pévèle Carembault a informé les deux personnes publiques associées que la réciprocité imposée par le Régime Sanitaire Départementale (rayon de 50 mètres) était respectée. Enfin, Pévèle Carembault prendra un arrêté de mise à jour des servitudes du PLU de Bouvignies afin d'intégrer celles du TRAPIL.

Le dossier de révision allégée est donc prêt à être approuvé par le Conseil Communautaire.

Où l'exposé de son Président,
APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil communautaire :

DECIDE (par 48 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 48 VOTANTS) :

- ***D'approuver la révision allégée n° 1 du PLU de BOUVIGNIES.***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire par ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Signé électroniquement par : Luc FOUTRY
Date de signature : 24/09/2024
Qualité : PRESIDENT

Pour extrait conforme,
Le Président,

Luc FOUTRY



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	CC_2024_184
Objet :	PLU BOUVIGNIES - Approbation révision allégée n_1
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-09-26 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	2.1 - Documents d urbanisme
Identifiant unique :	059-200041960-20240926-CC_2024_184-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200041960-20240926-CC_2024_184-DE-1-1_0.xml	text/xml	3.2 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : CC_2024_184.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20240926-CC_2024_184-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	153 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 0.1 Deliberation de lancement.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20240926-CC_2024_184-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	311.8 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 0.2 Deliberation arret de projet.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20240926-CC_2024_184-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	309 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : 1. Notice de presentation.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20240926-CC_2024_184-DE-1-1_4.pdf	application/pdf	4.5 Mo
Document principal (Délibération)	application/pdf	398.2 Ko

Nom original : 2. Zonage avant apres.pdf Nom métier :		
99_DE-059-200041960-20240926-CC_2024_184-DE-1-1_5.pdf		
Document principal (Délibération) Nom original : 3. Auto evaluation.pdf Nom métier :	application/pdf	2.3 Mo
99_DE-059-200041960-20240926-CC_2024_184-DE-1-1_6.pdf		
Document principal (Délibération) Nom original : 4. Avis MRAe.pdf Nom métier :	application/pdf	167.1 Ko
99_DE-059-200041960-20240926-CC_2024_184-DE-1-1_7.pdf		
Document principal (Délibération) Nom original : 5. Bilan concertation.pdf Nom métier :	application/pdf	787.3 Ko
99_DE-059-200041960-20240926-CC_2024_184-DE-1-1_8.pdf		
Document principal (Délibération) Nom original : 6. Avis CCI.pdf Nom métier :	application/pdf	40.1 Ko
99_DE-059-200041960-20240926-CC_2024_184-DE-1-1_9.pdf		
Document principal (Délibération) Nom original : 7. Avis CDPENAF.pdf Nom métier :	application/pdf	801.4 Ko
99_DE-059-200041960-20240926-CC_2024_184-DE-1-1_10.pdf		
Document principal (Délibération) Nom original : 8. Avis Departement.pdf Nom métier :	application/pdf	75.2 Ko
99_DE-059-200041960-20240926-CC_2024_184-DE-1-1_11.pdf		
Document principal (Délibération) Nom original : 9. Avis PNR.pdf Nom métier :	application/pdf	348.2 Ko
99_DE-059-200041960-20240926-CC_2024_184-DE-1-1_12.pdf		
Document principal (Délibération) Nom original : 10. Avis TRAPIL.pdf Nom métier :	application/pdf	5.9 Mo
99_DE-059-200041960-20240926-CC_2024_184-DE-1-1_13.pdf		
Document principal (Délibération) Nom original : 11. PV examen conjoint.pdf Nom métier :	application/pdf	291.9 Ko
99_DE-059-200041960-20240926-CC_2024_184-DE-1-1_14.pdf		
Document principal (Délibération) Nom original : 12. Notification Commissaire enqueteur.pdf Nom métier :	application/pdf	154.9 Ko
99_DE-059-200041960-20240926-CC_2024_184-DE-1-1_15.pdf		
Document principal (Délibération) Nom original : 13. PV synthese EP.pdf	application/pdf	84.1 Ko

Nom métier :		
99_DE-059-200041960-20240926-CC_2024_184-DE-1-1_16.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	249.7 Ko
Nom original : 14. Memoire reponse au PV synthese.pdf		
Nom métier :		
99_DE-059-200041960-20240926-CC_2024_184-DE-1-1_17.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	258.3 Ko
Nom original : 15. Rapport EP.pdf		
Nom métier :		
99_DE-059-200041960-20240926-CC_2024_184-DE-1-1_18.pdf		
Document principal (Délibération)	application/pdf	242 Ko
Nom original : 16. Conclusions EP.pdf		
Nom métier :		
99_DE-059-200041960-20240926-CC_2024_184-DE-1-1_19.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	26 septembre 2024 à 10h02min47s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	26 septembre 2024 à 10h26min23s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Lorena
En attente de transmission	26 septembre 2024 à 10h26min54s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	26 septembre 2024 à 10h26min58s	Transmis au MI
Acquittement reçu	26 septembre 2024 à 10h27min06s	Reçu par le MI le 2024-09-26